

Créer une offre de vente sur la Forêt Bouge

1^{ère} ETAPE : CREER UNE OFFRE DE VENTE

1. Sur www.laforetbouge.fr/paysdelaloire/
Connectez-vous avec votre nom de compte et votre mot de passe.
2. Créer une propriété. dans « **Gérer sa forêt** », « **localiser et décrire ma forêt** » en cliquant sur **CRÉER UNE PROPRIÉTÉ** sous la carte. Remplissez le formulaire.
3. Créer une offre de vente dans « **Foncier forestier** », « **Gérer mes offres de vente** » en cliquant sur **CRÉER UNE OFFRE DE VENTE** sous la carte. Remplissez le formulaire.



2^{ème} ETAPE : AJOUTER UNE PARCELLE A VOTRE OFFRE

SI VOUS AVEZ DEJA CREE vos parcelles dans votre compte : cliquer sur la parcelle que vous souhaitez vendre directement sur la carte, puis compléter le formulaire.

SI VOUS N'AVEZ PAS CREE vos parcelles dans votre compte :

1. **Sur la carte, appelez la commune** sur laquelle se trouve votre parcelle à vendre, **précisez sa section et son numéro**. Cliquez sur « Rechercher ». L'outil cartographique vous propose une ou plusieurs parcelle(s). **Sélectionnez celle à vendre en cliquant dessus**.
2. Si vous connaissez l'emplacement de votre parcelle, vous pouvez directement aller sélectionner la parcelle sur la carte.

Yronde-et-Buron (63270)

Section ZD Numéro 0021

RECHERCHER

1 parcelle trouvée

Parcelle ZD 0021

Sous la carte, compléter le formulaire puis enregistrer.

3^{ème} ETAPE : AJOUTER D'AUTRES PARCELLES

Si vous souhaitez mettre en vente plusieurs parcelles, répéter l'étape 2 autant de fois que nécessaire en cliquant sur **AJOUTER UNE PARCELLE** sous la carte.

3^{ème} ETAPE : SOUMETTRE A LA VALIDATION

Votre 1^{ère} offre de vente est créée, MAIS elle n'est pas encore finalisée ! Pour la finaliser, cliquez sur **VALIDER CETTE OFFRE** puis **SOUMETTRE L'OFFRE À VALIDATION**



Votre offre ne sera en ligne qu'après avoir été vérifiée par l'administrateur du service foncier !

4^{ème} ETAPE : GERER SES OFFRES

Un récapitulatif vous permet de voir vos offres et leurs statuts :

BROUILLON

EN ATTENTE VALIDATION

VALIDÉES

PÉRIMÉES

Si elle est périmée, renouvelez-la / **Quand elle est vendue, supprimez-la**

5^{ème} ETAPE : CREER DES ALERTES ET ACHETER UNE PARCELLE

Allez dans « Mon compte », « Mes alertes » et cliquez sur « créer une alerte », remplissez le formulaire et enregistrez le. Vous recevrez par mail des offres correspondant à votre recherche. Il ne vous reste plus qu'à contacter le propriétaire.

CONTACTER LE VENDEUR